

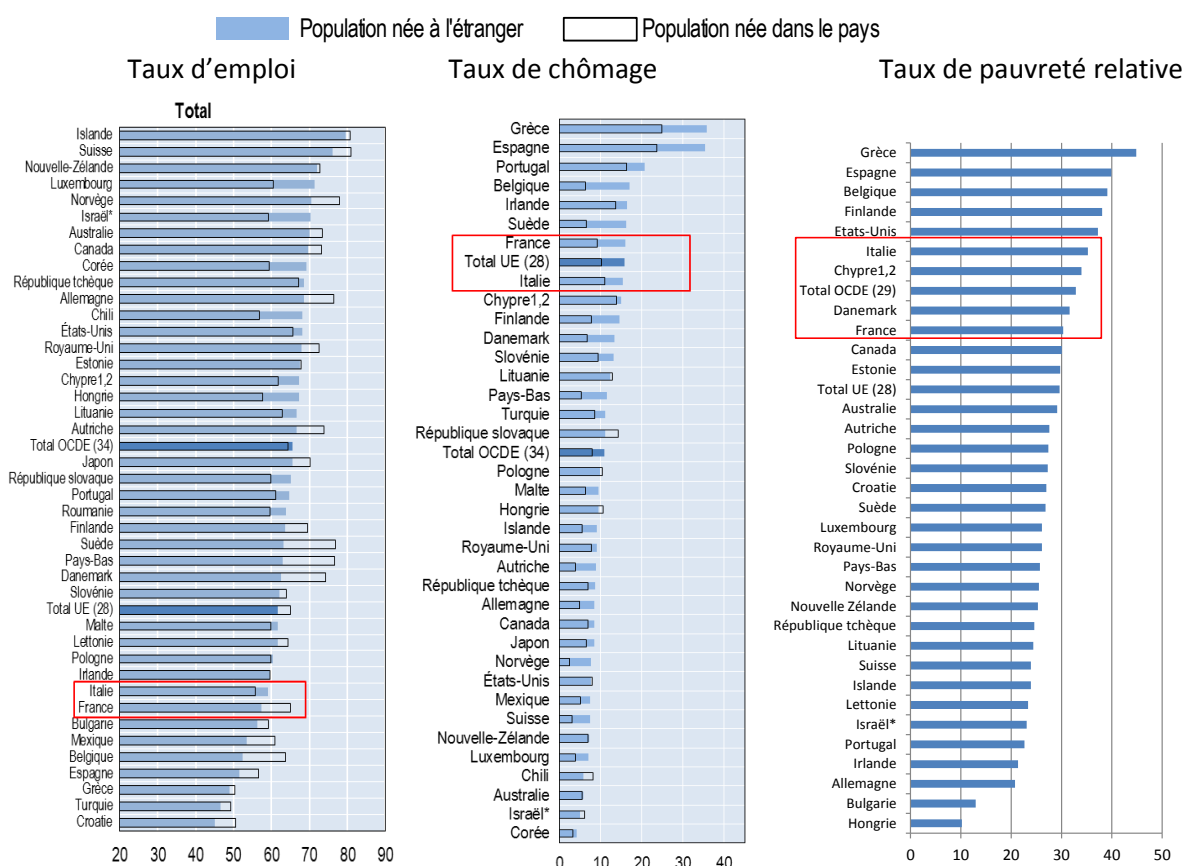
Les indicateurs sur l'intégration des immigrés 2015 : Trouver ses marques

La France face aux défis persistants de l'intégration

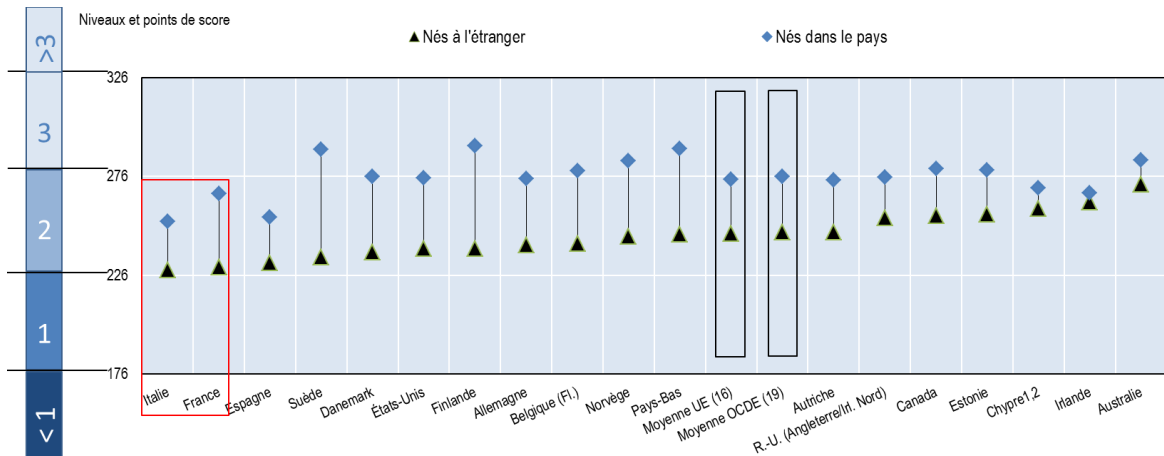
La France fait face en matière d'intégration des immigrés et de leurs enfants à des défis persistants en dépit d'une longue expérience en matière d'accueil des immigrés. La situation est aujourd'hui, à certains égards, comparable à celle observée dans certains pays d'immigration récente comme l'Italie même si l'histoire et la dynamique migratoire y sont très différentes¹.

En France, les vagues migratoires sont plus anciennes qu'en Italie et les flux y sont plus diversifiés, notamment en termes de niveau d'éducation. Pour autant, le rapport conjoint de l'OCDE et de la Commission européenne sur *Les indicateurs de l'intégration des immigrés 2015* révèle que dans de nombreux domaines les résultats des deux pays sont dorénavant comparables. L'accès des immigrés au marché du travail en France n'est en effet aujourd'hui pas plus favorable qu'en Italie, avec moins de trois immigrés sur cinq en emploi. Les résultats sont également comparables eu égard au taux de chômage ou au taux d'activité. Des similitudes sont aussi observées à la fois en terme de composition de la population immigrée (part des personnes ayant un faible niveau d'éducation) et en terme de prévalence de la pauvreté. Enfin, même si les populations de référence sont de taille très différente, les résultats scolaires des enfants d'immigrés évalués à l'âge de 15 ans sont faibles dans ces deux pays.

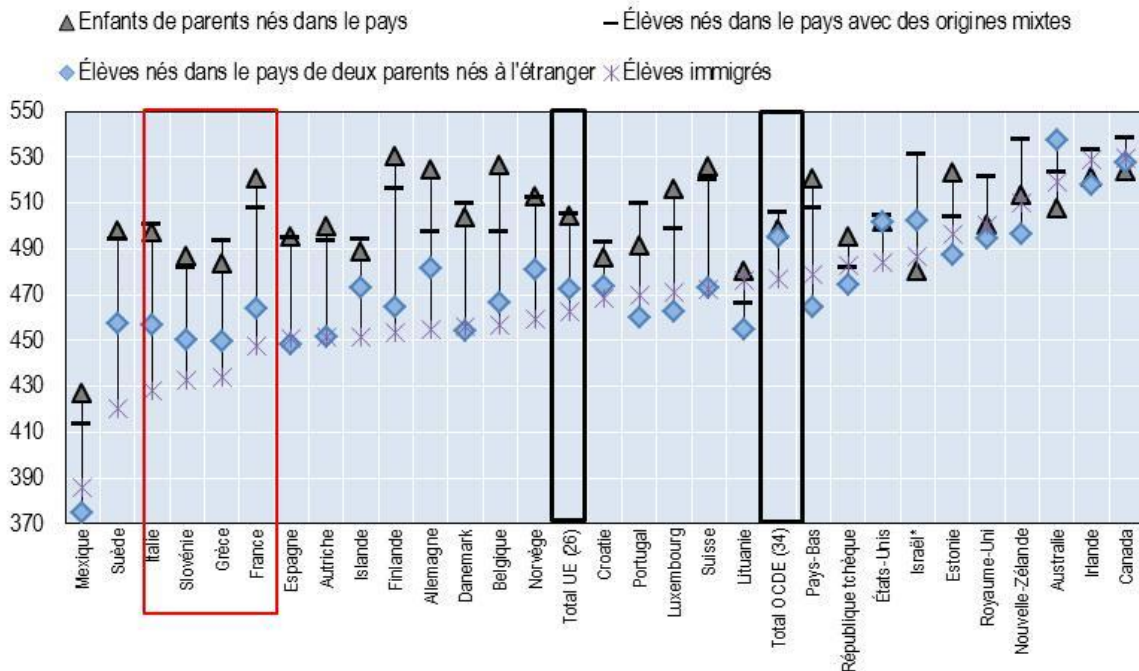
Emploi, chômage et prévalence de la pauvreté des immigrés, 2012-13



Performance moyenne en littératie selon le lieu de naissance, 16-64 ans, 2012



Scores moyens en compréhension de l'écrit (PISA) selon l'origine migratoire des élèves âgés de 15 ans, 2012



En France, les immigrés récents (arrivés depuis moins de 5 ans) rencontrent des difficultés particulièrement importantes pour intégrer le marché du travail (leur taux d'emploi est de près de 25 points de pourcentage inférieur à celui des personnes nées dans le pays – comparé à 12 points en moyenne en Europe). Toutefois, il est à noter que les immigrés arrivés dans les cinq années qui ont précédé la crise économique de 2008-2009 ont connu une nette amélioration de leur taux d'emploi (+10 points de pourcentage entre 2007 et 2012 ; +17 points pour les diplômés du supérieur).

Les enfants immigrés récemment arrivés peinent également à s'intégrer dans le système scolaire (les enfants immigrés originaires de familles défavorisées ont près de 6 fois moins de chance que ceux nés dans le pays de figurer parmi les meilleurs élèves – comparé à 2 fois moins de chance en moyenne en Europe).

Sur d'autres aspects, la situation semble toutefois plus favorable en France dans la mesure où les questions de logement, de déclassement, d'accès au système de santé ou à l'emploi public se posent avec nettement moins d'acuité que dans le reste de l'Europe.

Enfin, il faut noter qu'en France, comme dans d'autres pays européens mais contrairement aux pays non-européens de l'OCDE, les jeunes nés dans le pays de parents immigrés se sentent davantage discriminés que les immigrés eux-mêmes (27 % contre 17 %). Que le sentiment de discrimination soit davantage perçu parmi des jeunes nés en France de parents immigrés (la plupart de nationalité française) que parmi l'ensemble de la population ayant connu l'expérience de la migration révèle de fortes attentes parmi ces jeunes qui ne sont a priori pas satisfaites dans le contexte actuel.

Ces résultats soulignent l'urgence de renforcer et de mieux cibler l'arsenal des mesures visant à faciliter l'intégration des immigrés et de leurs enfants afin de s'assurer qu'ils contribuent au maximum de leur potentiel au développement économique et social de leur pays hôte dans un esprit de justice sociale et d'efficacité économique.

Autres chiffres clé de l'immigration en France en comparaison internationale

- Plus d'un quart de la population vivant en France est issu de l'immigration (soit né à l'étranger, soit descendant d'au moins un parent immigré), contre 18% en moyenne dans l'OCDE et 16% dans l'UE.
- Après le Luxembourg, la France est l'un des pays d'Europe où la part de descendants d'immigrés est la plus élevée (15 % de la population totale). Plus de la moitié de ces derniers sont des descendants d'un parent immigré et d'un parent né en France.
- 43 % des immigrés d'âge actif (contre 29 % dans l'OCDE) sont peu ou pas diplômés, une part seulement dépassée dans les pays d'Europe du sud. C'est le cas pour 23 % des jeunes (15-34 ans) nés en France et ayant deux parents immigrés, contre 12 % dans l'OCDE et 20% dans l'UE.
- 57 % des immigrés d'âge actif sont en emploi, contre 65 % des personnes nées dans le pays tandis que l'écart entre ces deux groupes n'est que d'un point en moyenne dans l'OCDE.
- 30 % des ménages immigrés vivent en situation de pauvreté relative, contre 13 % des autres ménages, un des écarts de revenu les plus élevés de la zone OCDE.

Les journalistes souhaitant obtenir un commentaire ou un complément d'information sont invités à prendre contact avec Jean-Christophe Dumont (jean-christophe.dumont@oecd.org tél. : + 33 1 45 24 92 43), Cécile Thoreau (cecile.thoreau@oecd.org tél. : + 33 1 45 24 18 82) ou Yves Breem (yves.breem@oecd.org tél. : + 33 1 45 24 88 72) à la Division des migrations internationales de l'OCDE.

1. Note en bas de page de la Turquie

Les informations figurant dans ce document qui font référence à « Chypre » concernent la partie méridionale de l'île. Il n'y a pas d'autorité unique représentant à la fois les Chypriotes turcs et grecs sur l'île. La Turquie reconnaît la République Turque de Chypre Nord (RTCN). Jusqu'à ce qu'une solution durable et équitable soit trouvée dans le cadre des Nations Unies, la Turquie maintiendra sa position sur la « question chypriote ».

2. Note en bas de page de tous les États de l'Union européenne membres de l'OCDE et de l'Union européenne

La République de Chypre est reconnue par tous les membres des Nations Unies sauf la Turquie. Les informations figurant dans ce document concernent la zone sous le contrôle effectif du gouvernement de la République de Chypre.

ⁱ L'Italie a connu au cours des dernières décennies un afflux important d'immigrés peu qualifiés qui trouvaient à s'insérer relativement facilement sur le marché du travail. Avec la crise on a observé une nette détérioration de la situation de l'emploi des immigrés et un [rapport](#) récent de l'OCDE invitait l'Italie à « accentuer ses efforts pour faciliter l'intégration sociale des immigrés et de leurs enfants, et les aider à acquérir les compétences indispensables pour améliorer leurs perspectives d'emploi et de salaire »